

L'ESSENTIEL DE LA PAIE

Incluant les actualités PAIE 2023

Objectifs

- Traiter la durée du travail en paie
- Distinguer les avantages en nature des frais professionnels
- Calculer la paie avec des absences
- Etablir le bulletin de paie en passant du « brut » au « net » à payer
- Calculer la dernière paie : solde de tout compte

Contenu pédagogique

INTRODUCTION

Tour de table : présentation des participants, des besoins, rappels des objectifs

1 – Les éléments collectifs des bulletins de paie

- Les composantes de la rémunération brute
- Règles de calcul de la mensualisation
- Le salaire de base en cas de mois incomplet
- Les accessoires de salaire & primes contractuelles
- **Nouveauté** : Gratification des stagiaires

2 – Les éléments individuels des bulletins de paie

- Décompte et paiement des heures supplémentaires - **Nouveau** : plafond exonération PLSS 23
- Les heures complémentaires du contrat à temps partiel
- Les primes et avantages financiers
- Les avantages en nature
- Les minorations de salaires (acompte, avance, ATD)
- **Nouveau** : traitement de la prime transport

3 - Calcul de l'absence en paie

- Gestion des congés payés
- Gestion des absences rémunérées
- Gestion des absences non rémunérées (maladie, maternité, congé parental...

4- **Nouveau** : Maîtriser les règles de calcul essentielles en matière de cotisations sociales

- La notion d'assiette des cotisations
- Les avantages en nature et les frais professionnels
- Les assiettes plafonnées (tranches A, B et C) : proratisation, régularisation
- L'analyse des diverses cotisations sociales : régimes généraux (URSSAF, CSG et CRDS, Pôle Emploi, APEC...)
- **Nouveau !** cotisations AT/MP et les cas de majorations régimes complémentaires (prévoyance, retraite AGIRC-ARRCO...)

5 – Le prélèvement à la source (PAS)

- Traitement du PAS en paie : principes et application des taux
- Le cas particulier des contrats aidés

6 – Le calcul du solde de tout compte

- Calcul des indemnités à verser en fonction du type de rupture
- Le traitement fiscal et social des indemnités
- Les documents obligatoires du solde de tout compte

Modalités Pédagogiques

Présentiel	Distanciel
OUI	OUI

Modalités d'accès & délais d'accès

- Toutes nos sessions se déclinent en INTER ou INTRA entreprise (sur demande)
- Inscription toute l'année. Nous vous proposerons des dates de formation le plus tôt possible (en fonction de la période souhaitée, en fonction de vos disponibilités et de celles du formateur pressenti).

Durée : 3x2 jours (42 h)

(durée indicative & ajustable en fonction des besoins)

Public Visé :

Responsables paie - Gestionnaires de paie
- Collaborateurs de la fonction paie –
Comptables -débutants en paie

Pré requis :

Aucun pré requis

Lieu & dates 2025 :

Saint Paul

Session 1 : Les 1^{er}, 2, 14, 15, 28 et 29
septembre,

Session 2 : Les 5, 6, 14, 15, 26 et 27 octobre

Limite d'effectif :

De :4 à 8 personnes



INTRA

Formation principalement en INTRA **INTER**
: 3 090 € (net de taxes) € /personne
(nous consulter)

Accessibilité :

Nos locaux ne sont pas accessibles PMR.

En cas de handicap, Notre Référent handicap met tout en œuvre pour trouver la solution la plus adaptée à votre situation.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.

- Présentation interactive à l'aide de diapositives animées type PowerPoint

- Exposés théoriques / Etude de cas concrets ordinateur portable équipé du pack Office

- Supports de cours envoyés par mail en fin formation

Dispositifs de suivi & exécution de la formation

Feuille d'émargement par demi-journée

Formateur pressenti

Tous nos formateurs sont experts////////

Mise à jour le 19/02/2026

Modalités d'évaluation :

► Avant la formation :

Recueil des attentes des participants/entreprise
Recueil des besoins et de cadrage avec le commanditaire

► Pendant la formation :

Questionnement tout au long de la formation
Bilan commun le dernier jour
Evaluation de la formation peut se faire sous forme de tests, QCM, quizz mais aussi des études de cas, des mises en situation pour mesurer l'atteinte des objectifs
Évaluation à chaud sur le niveau de satisfaction des participant/e/s

► Après la formation :

Evaluation à froid à + 3 mois

Taux satisfaction : 10

INSCRIPTIONS & INFORMATIONS :

 02 62 74 66 52
 info@azotformation.com

Siège soc : 39, rue Ary & Marius Leblond
97460 Saint Paul
SIRET n°502 059 769 00054
APE : 8559A
N° déclaration activité : 98.97.03232.97
CFA n° UAI : 9741772H

